

Nous sommes là pour vous aider



N°51891#06

Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2020-2021

Articles R.531-1 à D.531-12 du Code de l'éducation

Notice d'information

demande de bourse de collège ?

vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans
é sous contrat ou qui sera inscrit au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

pris en compte pour obtenir une bourse de collège ?

n fonction de deux critères :

préciées selon le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2020 sur les
du demandeur.

nombre total d'enfants mineurs ou en situation de handicap et d'enfants majeurs célibataires
et qu'il figure sur votre avis d'impôt sur le revenu.

de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant :

| | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 ou plus |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-----------|
| | 19 210 | 22 812 | 26 414 | 30 017 | 33 619 | 37 220 | 40 822 |

education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college vous permet de savoir si vous pourrez
pour votre enfant et estimer son montant.

ande de bourse de collège ?

de de bourse s'effectue en ligne avec votre compte Education nationale jusqu'au 15 octobre
collège.

ez obtenir un dossier de demande de bourse de collège en vous adressant à l'établissement
ant sur education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college

indrez :

osition 2020 sur les revenus de 2019,

ité bancaire (BIC/IBAN),

, si votre enfant est inscrit dans un établissement privé, qui autorise le représentant légal de
vous la bourse attribuée à votre enfant. Cette procuration est disponible au secrétariat de
enfant.

et (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.

Date limite nationale : 15 octobre 2020